

Rubrique économique : un compte en banque ? Oui, mais...

Autor(en): **Comment, Edith**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **62 (1974)**

Heft 12

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-273921>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

JOURNÉES DE L'INSTITUT SUISSE DE LA VIE

Fondé à l'Université de Genève en 1963, l'Institut suisse de la Vie réunit des personnes de toutes conditions et tendances, désireuses de mettre en commun leurs préoccupations concernant le conflit entre les besoins biologiques innés et les contraintes de plus en plus artificielles imposées par la civilisation technique et les densités excessives des populations.

Le but de l'association est l'étude des problèmes posés à la conservation et au développement de la vie en général, notamment à celle de la personne et de l'espèce humaines, la préservation du milieu naturel ainsi que la recherche de l'équilibre qui devrait exister entre l'homme, les sociétés humaines et ce milieu.

Certaines limites à cet équilibre ne peuvent en effet être franchies sans risque de perturbation dont les effets pourraient être irréversibles dans l'avenir, même si ces effets ne sont pas clairement apparents aujourd'hui. L'homme pourra-t-il vivre pleinement dans le monde de demain, ou survivre seulement ?

Les Cinquièmes Rencontres d'automne de l'Institut de la Vie réunissent des personnalités du monde médical et psychiatrique, des sociologues, des statisticiens, des architectes, qui, au cours d'exposés et de débats ouverts au grand public, se sont entretenus de la responsabilité du médecin dans la vie moderne.

Le premier de ces débats, « Médecine et démographie », a surtout été un festival de chiffres et de statistiques, qui pour ne pas avoir tous été inédits ou inconnus, n'en étaient pas moins impressionnants et fascinants.

La médecine écologique s'intéresse surtout à l'état sanitaire de la vie et à la recherche d'un environnement bio-conforme, ce qui avec l'augmentation formidable de la population du globe, devient tout à fait problématique. Si actuellement la population mondiale est d'environ 3 milliards d'individus, vers la fin de ce siècle, elle aura vraisemblablement doublé. La raison principale de cet accroissement est le vieillissement de la population.

Autrefois les taux de mortalité et de natalité étaient environ les mêmes ; aujourd'hui le premier est beaucoup plus faible que le second. Bien sûr, le taux de natalité baisse lui aussi, mais avec un certain décalage, décalage d'autant plus grand que la population est peu évoluée. Religion et traditions font obstacle et il faut au moins une génération pour que le premier phénomène se répercute sur le second.

En Suisse, la population aura doublé entre le début de ce siècle et l'an 2000. Pendant le même laps de temps, le nombre des plus de 60 ans aura doublé lui aussi, mais les plus de 75 ans seront neuf fois plus nombreux.

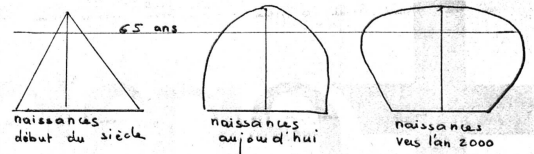
Dès 1985-2000 néanmoins, il y aura probablement une baisse de la population, due à la baisse de natalité. La stabilisation se fera aux environs de l'an 2010. La Suisse actuelle met au monde 0,75 % d'une fille et 0,78 % d'un garçon (puisque naît 105 garçons pour 100 filles).

Si nous avons aujourd'hui en Suisse 30 % de moins de 20 ans, en l'an 2000 nous n'en aurons plus que 23 % par contre il y aura 20 % de plus de 60 ans.

La grande révolution démographique que commence en 1798, avec la découverte du premier vaccin. Dès lors la résistance de l'individu s'accroît de plus en plus. Vers 1800, 33 % des enfants mouraient avant d'atteindre l'âge de 15 ans, en 1900 25 % en 1939 10 % et en 1970 plus que 2 1/2 %.

Dans les pays en voie de développement, il en meurt aujourd'hui encore 5 à 6 %, mais la baisse de 33 à 6 s'est effectuée presque entièrement pendant ces dix ou vingt dernières années.

Au début du siècle, notre espérance de vie en Suisse était de 50 ans ; maintenant elle est d'environ 70 ans pour les hommes et 76 ans pour les femmes... Il y a encore d'assez fortes disparités cantonales ; les cantons urbains, mieux fournis en hôpitaux et personnel infirmier donnant une espérance de vie supérieure.



Les petits dessins ci-dessus expliquent assez bien le phénomène du vieillissement de la population, phénomène dont il ne faut toutefois pas trop s'inquiéter, car malgré les progrès de la médecine, il s'arrêtera plus ou moins là. En effet, en admettant que l'on réussisse à supprimer tous les décès dus au cancer et aux maladies cardio-vasculaires, la moyenne de vie ne serait prolongée que d'environ 3 ans. D'ailleurs, la question est-elle d'ajouter des années à la vie ou de la vie aux années ?

Quand il s'agit d'un individu, il serait inhumain de calculer le prix des soins à lui accorder, mais quand il s'agit d'une communauté, on ne peut oublier l'aspect financier du problème. Jusqu'où sommes-nous disposés à payer pour notre santé ? C'est une question qu'il faut se poser, puisqu'inévitablement le budget santé d'un état se fait en partie au détriment d'autres budgets, éducation, recherche, routes, etc. Pour citer encore des chiffres, le prix de la santé a été et sera :

1950 : 1 milliard, soit 3 % du revenu national ;

1970 : 4 milliards, soit 5 % du revenu national ;

1980 : 10 milliards, soit 9 % du revenu national ;

2000 : probablement 12 à 15 % du revenu national.

A titre de comparaison, en 1970 le budget militaire était d'environ 3 % du revenu national.

Il y a 50 ans, avec des moyens relativement modestes, on arrivait à des progrès médicaux très importants ; actuellement malgré des investissements beaucoup plus importants, les résultats sont faibles.

Pour des raisons aussi bien économiques que sociales, il est donc indispensable de se préoccuper de la santé des individus avant qu'ils ne soient malades, c'est plus agréable pour eux et c'est moins coûteux pour la communauté. Ainsi le médecin doit devenir avant tout un promoteur, un conservateur et un producteur de santé.

Irène-Louise.

RUBRIQUE ECONOMIQUE

Un compte en banque ? Oui, mais...

A la suite du premier article de cette chronique, intitulé « Les femmes ont peur des banques » où j'évoquais la crainte ressentie par certaines femmes à l'idée de chercher conseil auprès d'un banquier, une lectrice lausannoise Mme J. R. m'a fait remarquer avec autant de gentillesse que de pertinence un rien désabusée qu'à part les femmes célibataires, veuves ou divorcées, il ne fallait tout de même pas oublier celles qui « tant pis pour elles » étaient mariées et donc aux prises avec des problèmes entièrement différents en ce qui concerne leurs relations bancaires.

Certes non, Madame, mais le sujet était trop vaste pour être englobé dans un seul billet.

Il est tristement exact que dans le cas particulier la femme est encore assimilée à un mineur et n'a pas plus de droits que ses enfants. Si l'on accepte avec le sourire l'argent qu'elle veut bien déposer, les choses se compliquent nettement par la suite. Elle ne pourra ni le retirer, ni, à plus forte raison, gérer ses économies sans l'autorisation écrite de son mari.

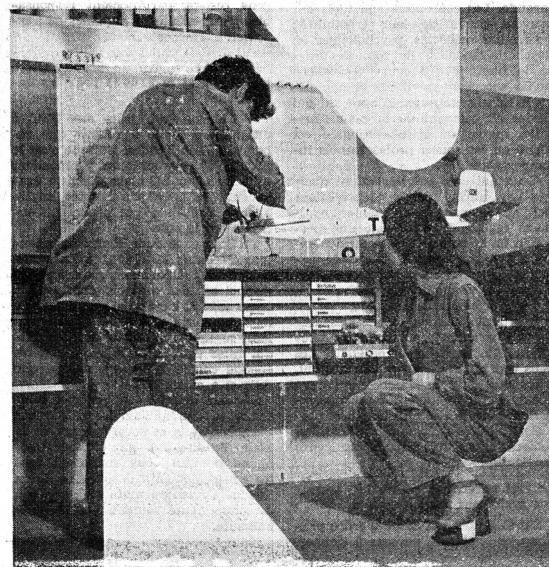
Notre lectrice juge très justement ces usages archaïques dépassés et humiliants, et elle écrit dans sa lettre qu'à son avis ces mesures sont décourageantes et justifient le peu d'intérêt porté par la plupart des femmes mariées à la chose financière. Exact, mais combien regrettable.

Plutôt que nous plaindre, ne vaudrait-il pas mieux essayer de faire quelque chose ? Si nos suffragettes avaient réagi de la sorte, nous n'aurions vraisemblablement jamais eu le droit de vote. Puisque là au moins, nous comptons maintenant à part entière, il devrait être possible aux femmes mariées d'obtenir finalement le droit de disposer seules de leurs biens personnels. Vous savez certainement qu'un des sujets débattus en janvier prochain au Congrès de Berne s'intitulera « La femme et l'argent ». Nous sommes toutes concernées. Peut-être pourrions-nous d'ici là, sans secrétaire d'Etat à la condition féminine, trouver quelques idées constructives. Je tiens avec plaisir cette chronique ouverte à toutes les suggestions de nos lectrices.

Edith COMMENT

Publicité...ridicule

Des tiroirs d'atelier en matière plastique, voilà qui fait fonctionnel, pratique et économique, non ? Un fabricant de Wallbach, donc bien suisse a imaginé de sexualiser la chose avec un prospectus d'une mignonne nue sous sa salopette ! Si le ridicule tuait, je connais une maison de Wallbach qui s'effondrerait en miettes.



Un défilé de mode pas comme les autres...

Aux premières feuilles jaunies, alors que la mode battait son plein dans tous les salons élégants, un grand magasin lausannoise proposait, pour la première fois en Suisse romande un défilé de mode destiné aux handicapés de la vue.

C'est à Zurich qu'eut lieu pour la première fois, l'an passé, une présentation analogue et si, au départ, elle connut un grand succès auprès des intéressés, elle faisait part contre bien des sceptiques.



L'intégration à une vie normale des handicapés, quel que soit leur handicap — est devenue chose assez cou-

rante. Cependant, cette intégration ne doit pas se vouloir uniquement au niveau professionnel, il faut qu'elle se fasse également sur le plan des loisirs et des mille petits détails agréables de la vie.

Les handicapés de la vue sont coquets, ils aiment à porter de jolies choses. Tout comme les voyants, ils aiment à suivre la mode cependant qu'il leur est parfois difficile de se faire une idée précise de la coupe d'un vêtement, de la longueur d'un ourlet, car ni les revues, ni les vitrines ne leur permettent d'être informés, et c'est en grand nombre qu'ils se sont spécialement dérangés ce samedi matin, venant de Genève, de Bex, de Vevey, de Morges, d'Yverdon, de Neuchâtel même...

La formule adoptée s'est révélée efficace : par petits groupes de 4 à 5, les handicapés de la vue, conduits par des vendeuses qualifiées ont eu la possibilité et le temps de palper, de sentir, de se faire expliquer chaque modèle choisi parmi les plus représentatifs de la mode actuelle. Pour plus de commodité, les mannequins étaient de porcelaine, soit 12 mannequins féminins, huit masculins et quelques modèles enfants. Seul, un mannequin professionnel a évolué parmi les handicapés.

A l'heure du café et des croissants, chacun a pu apprécier l'humour et le charme de Colette Jean.



Une expérience qui se renouvellera au printemps.

Madeleine Bernet-Blanc.

Venez à la maison

Quoi de plus triste que ces intérieurs où ne pénètrent jamais des visites et la femme la plus sauvage pourra inviter, en leur faisant très plaisir, parentes, collègues de bureau, amies de classes, camarades de ski, au lieu de se satisfaire à l'année de lugubres repas solitaires.

Point de raison, non plus, pour que ces agapes consistent modestement en une tasse de thé et quelques gaufrettes. Voici donc une base qui vous permettra d'innombrables variations à un prix ultra-moderne et sans vous compliquer la vie, même si l'idée de cuire un œuf à la coque vous accable.

CREME DE SARDINES

(2 personnes)

Prendre dix grammes de beurre, que l'on fera fondre. Saupoudrer d'une cuiller à dessert rase de farine. Ajouter un déci d'eau tiède. Bien mélanger. Saler et poivrer au goût, ajouter une cuiller à soupe rase de purée de tomates en tube et le contenu d'une boîte de sardines à l'huile (choisir une boîte sans peaux ni arêtes) émiettée à l'aide d'une fourchette. Voici, c'est tout bête, mais délicieux.

A partir de cette base, vous pouvez faire une tarte, des vols-au-vent (acheter des coques chez le boulanger, les chauffer et les remplir de crème à la dernière minute, ce qui s'applique aussi aux brioches, dont on tasser l'intérieur pour faire un petit puits, aux tartelettes — veiller à ce qu'elles soient salées — et aux choux — très spectaculaires, également commander des choux salés). Servir avec une salade.

Et vous serez ravie du succès que vous aurez remporté.

Alexandra.



Venez au Congrès 1975

Nous avons lu pour vous

Das polygame Geschlecht

Esther Vilar

(Ed. Caan Verlag)

Ce « sexe polygame » mérite d'être lu, même si ce n'était que pour sa valeur de controverse. Faites-le lire à vos fils et maris, et demandez-leur à quel point ils se sentent colonisés !

Esther Vilar qui ricane sauvagement lorsqu'on lui parle du Women's lib, poursuit les réflexions commencées dans « L'homme dressé ». Ce pauvre esclave de l'usine ou du bureau a besoin d'aimer une ou plusieurs autres femmes que la sienne pour retrouver une identité à la dérive. D'après Esther Vilar, ce droit à la polygamie découle de la conduite « impérialiste » des épouses. D'un autre côté, le véritable amour entre époux ne peut être que jaloux, monogame et fidèle, c'est-à-dire irréalisable dans un couple où l'un des deux partenaires tient à être dominé par l'autre. Espérons que cet ouvrage sera bientôt traduit pour nous permettre de forcées discussions à dîner !